

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES N° 3191

Prélèvement du 04.10.2010

Par : Monsieur Ch. Dutoit, Inspecteur adjoint

Epalinges, le 11 Octobre 2010

N/réf. : me

Vufflens-la-Ville - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune

(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon N° 1	Germes aérobies par ml	Escherichia coli par 100 ml	Entérocoques par 100 ml
Grande Salle - Chaufferie - Robinet du lavabo	29	0	0

Conclusions :

Conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

Copie : - Commune de Vufflens-la-Ville

Frais d'analyses : Fr. 100.00
Frais de prélèvements : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal _____

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.

RAPPORT D'ANALYSES CHIMIQUES N° 1086

Prélèvement du 04.10.2010

Par : Monsieur Ch. Dutoit, Inspecteur adjoint

Epalinges, le 11 Octobre 2010
N/ réf. : me

Vuflens-la-Ville - Distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune
(Prélèvement de surveillance selon notre lettre circulaire du 15.01.1982)

Echantillon n° 1 : Grande Salle - Chaufferie - Robinet du lavabo

Température (°C)	17.4	Aspect :	
pH	7.5	Bromure (mg Br/l)	< 0.1
Conductivité à 20°C (µS/cm)	567	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	1.7
Turbidité (UT/F)	0.2	Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Dureté totale (°F)	30.5	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.020
Dureté carbonatée (°F)	26.5	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.005
Calcium (mg Ca/l)	103	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.010
Magnésium (mg Mg/l)	11.7		
Sodium (mg Na/l)	10.6		
Potassium (mg K/l)	1.5		
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ par litre)	324		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	30.0		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	12.3		
Chlorure (mg Cl/l)	21.0		
Fluorure (mg F/l)	0.07		

Conclusions :

Eau assez dure.

La teneur en chlorure dépasse l'objectif de qualité de 20 mg/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance admise : 200 mg/l).

Traces d'ammoniaque

Copie : - Commune de Vuflens-la-Ville

Frais d'analyses : Fr. 30.00 (seule l'analyse de nitrate est facturée)

Frais de prélèvement : Fr. 0.00

Le Chimiste cantonal

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.
Des renseignements complémentaires sur la(les) méthode(s) d'analyses utilisée(s) peuvent être obtenus auprès du Service.